

---

## Carte scolaire 2020 : 28 ouvertures de classes contre 0 fermeture dans la Manche

La carte scolaire de la rentrée 2020 a été dévoilée ce vendredi 10 avril 2020. Bonne nouvelle, 28 classes devraient ouvrir dans la Manche. Il n'y aura pas de fermeture de classe.

Publié le 10 Avr 20 à 19:48



Le dossier technique amiante des écoles de Cherbourg-en-Cotentin va être mis à jour. (©La Presse de la Manche)

Au sortir du **conseil départemental de l'éducation nationale**, qui s'est déroulé ce **vendredi 10 avril 2020**, les syndicats savouraient la nouvelle. La **carte scolaire** du 1er degré pour la **rentrée 2020** a été dévoilée : il n'y aura **pas de fermeture de classe** à la rentrée 2020 dans la **Manche**. Autre bonne nouvelle et non des moindres : **28 ouvertures de classe** seront au programme.

6 classes seront ouvertes dans le cadre du dédoublement des classes de Grande sections en zones prioritaires (REP et REP+), deux au titre du dédoublement des CP/CE1 en zones prioritaires (REP et REP+), et 20 au titre de plafonnement des classes à 24 élèves maximum en Grande section, CP et CE1.

**7 suppressions de postes**

Cependant, le **contexte démographique départemental** tend plutôt à la **diminution des effectifs qu'à l'augmentation**. A la rentrée 2020, le nombre d'élèves devraient diminuer de 766, selon les effectifs prévisionnels établis.

Au regard de la situation, la dotation départementale qui devait supprimer 10 emplois, en perdra finalement 7. **Valérie Levavasseur**, pour le Sgen-CFDT dénonçait :

A l'issue du Comité Technique Académique, les 65 postes supplémentaires donnés à l'Académie de Normandie au titre de la ruralité se sont traduits, pour la Manche, par l'octroi de seulement 3 postes supplémentaires. Madame la Rectrice s'est obstinée à ne tenir compte que d'indices chiffrés pour sa répartition entre les départements, en contradiction avec la communication du Ministre focalisée sur la ruralité. Nous dénonçons avec force cette décision qui ne tient pas compte du caractère rural de la Manche

Mais comment ouvrir de nouvelles classes tout en supprimant des postes ? En supprimant 20 postes de titulaires remplaçants et en supprimant le dispositif « [Plus de Maîtres que de classes](#) ». **Hervé Jubin**, pour le syndicat Sud, expliquait ses craintes :

Nous craignons l'impact de la perte des remplaçants. Après une période comme celle du confinement, il sera intolérable pour les parents comme pour les enseignants, que les enfants restent de nouveau sans école à cause du manque de remplaçants

De son côté, le rectorat se défend avec la contrainte de l'équilibre budgétaire. Lors de la rentrée scolaire, il y aura encore 169 postes de remplaçants dans le département.